

ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU MÉMOIRE DE MASTER (2022-2023)

La validation d'un master d'anthropologie inclut la rédaction d'un mémoire de recherches défendu devant un jury à la fin du M2. Les étapes de l'élaboration du mémoire, semestre par semestre, sont les suivantes :

S1 : Le **23 décembre 2022** au plus tard les étudiant.es remettront à leur directeur/trice de mémoire, à leur tuteur/trice, et au responsable de parcours/domaine régional, un projet de mémoire de 10 à 15 pages (**EC Travail personnel Définir le sujet de la recherche**). Ce projet devra comporter un exposé écrit du sujet, élaboré à partir d'un aperçu critique de la littérature scientifique pertinente. Il pourra faire l'objet d'une présentation orale dans le cadre des séminaires régionaux (Ethnologie Générale) ou des séminaires thématiques (EMAD, APE, Préhistoire). Chaque étudiant.e aura déposé avant cette date au secrétariat l'intitulé de son sujet (modifiable jusqu'au S4) ainsi que le nom d'un.e directeur/trice de mémoire et d'un tuteur/trice.

Le directeur/trice du mémoire et le tuteur/trice feront parvenir au responsable de domaine régional ou de spécialité un rapport court accompagné d'une proposition de note sur 20 pour le 24 janvier 2023.

S2 : Les cours du S2 sont regroupés au début du semestre, du 16 janvier au 17 février 2023, afin de permettre aux étudiant.es d'effectuer un séjour de recherches prolongé (enquête ethnographique, étude de collection, travail en bibliothèque, etc.).

Le projet de recherche, (incluant un calendrier prévisionnel du travail, les choix méthodologiques et les conditions pratiques de leur mise en œuvre), sera présenté oralement **les 7 et 8 mars 2023** devant un comité de chercheurs/euses et d'enseignant.es-chercheurs/euses (**EC Présenter à l'oral et discuter son programme de recherche avec des chercheurs professionnels**).

Les retours qui seront fait à cette occasion nourriront la rédaction d'un projet de recherche étoffé (20 à 25 pages) à rendre le **18 mars 2023** au plus tard au directeur/trice, au tuteur/trice et au responsable de parcours/domaine. Ce projet inclura, outre le projet scientifique, un programme de recherches réaliste détaillant autant que possible le calendrier prévisionnel du travail, les choix méthodologiques et les conditions pratiques de leur mise en œuvre (**EC Ecrire un programme de recherche réaliste**). Il sera évalué par le directeur de mémoire et le responsable du séminaire de parcours/domaine.

Il est fortement recommandé à chaque étudiante.e de rédiger et envoyé au directeur/trice, à **la moitié estimée du terrain**, un compte-rendu détaillé des recherches effectuées et restant à réaliser, en faisant le point sur l'évolution du sujet à cette étape du travail. La forme de ce compte-rendu sera fonction des particularités du terrain.

S3 : À la fin du S3, le **23 décembre 2022**, les étudiant.es remettront à leur directeur/trice, leur tuteur/trice, et au responsable du séminaire de domaine/parcours, un plan détaillé de leur mémoire comprenant des parties déjà rédigées (35-50 pages).

Le directeur/trice du mémoire et le tuteur/trice feront parvenir au responsable de domaine/parcours un court rapport accompagné d'une note sur 20 le **24 janvier 2023** au plus tard (**EC Analyser ses données de terrain**). Les responsables de domaine/parcours transmettent les notes sur 20 au secrétariat.

S4: Les étudiant.es souhaitant soutenir leur mémoire de M2 lors de la première session devront impérativement en remettre une première version (80-100 pages) à leur directeur pour le 21 avril 2023.

Cette première version devra comporter un résumé explicite du contenu du mémoire. Sur la base du travail remis, le directeur/trice décidera si le mémoire peut être soutenu en première session et demandera les corrections qu'il/elle juge nécessaires.

Pour soutenir en première session il est impératif de remettre la version définitive du mémoire (100-150 pages) au directeur/trice et tuteur/trice avant le 10 mai 2023 au plus tard. Avant cette date également, deux exemplaires, comportant un résumé (français et anglais) et cinq mots-clés, seront déposés au bureau d'Alexandra Defrémont (D213B). (**EC Finaliser le mémoire de recherche**)

Ce mémoire sera soutenu devant un jury composé du directeur/trice, du tuteur/trice et **obligatoirement** d'un troisième membre extérieur à l'équipe d'encadrement du mémoire (directeur/trice et tuteur/trice) (EC **Soutenir le mémoire devant un jury**). Ce troisième membre rédigera un rapport d'une à deux pages.

La soutenance doit avoir lieu avant le **24 mai 2023**. A son issue seront remis au secrétariat le rapport du membre extérieur et le pv de soutenance (note et appréciation de 1000 signes environ).

Une copie électronique du mémoire sera envoyée aux responsables du master à cette date.

Le jury se tiendra le **30 mai 2023 au matin**.

Concours de l'Ecole Doctorale

Les étudiants souhaitant concourir au contrat doctoral de l'ED 395 **devront avoir soutenu en première session**. Les procédures de sélection du LESC et de l'école doctorale seront transmises par ces institutions.

Session de rattrapage

Les étudiant.es souhaitant soutenir leur mémoire en deuxième session devront le déposer au secrétariat et au directrices et directeurs, suivant la procédure indiquée ci-dessus, au plus tard le 9 juin 2023.

La soutenance devra avoir lieu avant le 23 juin 2023 dernier délai. Le rapport extérieur, le pv de soutenance et la note devront parvenir au secrétariat le 28 juin 2023 dernier délai.

Le jury de la session de rattrapage se tiendra la semaine du 4 juillet 2022.

Contacts formation Master : S. Camelin(sylvainecamelin@gmail.com)

APE : M. Heintz (mheintz@parisnanterre.fr) /

EMAD : N. Prévot (nicolas.prevot@parisnanterre.fr) /

Préhistoire : E. Boeda (eboeda@parisnanterre.fr) /

Domaine Asie : A. Doublier (aldoublier@yahoo.fr) et Ksenia Pimenova (ksenia.pimenova@gmail.com)

Amériques : E. de Vienne (emathieudevienne@parisnanterre.fr) et P. Erikson (philippe.erikson@parisnanterre.fr) /

Europe : S. Camelin (scamelin@parisnanterre.fr) /

Afriques : O. Kyburz (kyburz@parisnanterre.fr) et E. Garine (egarinewichatitsky@parisnanterre.fr)